



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 5 octobre 2022
(OR. en)

12979/22

CSDP/PSDC 594
CFSP/PESC 1266
EUMC 300
COAFR 242
RELEX 1269
CONUN 220
CSC 422
EUTM RCA 14
PSC DEC 39

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ portant nomination du commandant de force de la mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA) et abrogeant la décision (PESC) 2022/105

DÉCISION (PESC) 2022/...
DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du ...

**portant nomination du commandant de force
de la mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne
en République centrafricaine (EUTM RCA)
et abrogeant la décision (PESC) 2022/105**

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2016/610 du Conseil du 19 avril 2016 relative à une mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA)¹, et notamment son article 5, paragraphe 1,

¹ JO L 104 du 20.4.2016, p. 21.

considérant ce qui suit:

- (1) Par la décision (PESC) 2016/610, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS), conformément à l'article 38 du traité, à prendre les décisions appropriées concernant le contrôle politique et la direction stratégique de la mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA), y compris les décisions portant nomination des commandants de force ultérieurs de la mission de l'Union européenne de l'EUTM RCA.
- (2) Le 19 janvier 2022, le COPS a adopté la décision (PESC) 2022/105¹ nommant le général de brigade Jacky CABO en tant que commandant de force de la mission de l'Union EUTM RCA.
- (3) Le 28 juillet 2022, par la décision (PESC) 2022/1334², le Conseil a prorogé le mandat de l'EUTM RCA jusqu'au 20 septembre 2023.

¹ Décision (PESC) 2022/105 du Comité Politique et de Sécurité du 19 janvier 2022 portant nomination du commandant de force de la mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA) et abrogeant la décision (PESC) 2021/1435 (EUTM RCA/1/2022) (JO L 18 du 27.1.2022, p. 9).

² Décision (PESC) 2022/1334 du Conseil du 28 juillet 2022 modifiant la décision (PESC) 2016/610 relative à une mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA) (JO L 201 du 1.8.2022, p. 27).

- (4) Le 16 septembre 2022, les autorités militaires portugaises ont proposé la nomination du général de brigade Lino Loureiro GONÇALVES en tant que prochain commandant de force de la mission de l'Union 'EUTM RCA dès que possible. Le commandant de la mission de l'Union européenne a soutenu cette proposition.
- (5) Le 23 septembre 2022, le Comité militaire de l'Union européenne est convenu de recommander que le COPS approuve la proposition faite par les autorités militaires portugaises.
- (6) Il convient de prendre une décision portant nomination du général de brigade Lino Loureiro GONÇALVES en tant que commandant de force de la mission de l'Union EUTM RCA.
- (7) Il convient dès lors d'abroger la décision (PESC) 2022/105,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le général de brigade Lino Loureiro GONÇALVES est nommé commandant de force de la mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA) à partir du 10 octobre 2022.

Article 2

La décision (PESC) 2022/105 est abrogée.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 10 octobre 2022.

Fait à Bruxelles, le

*Par le Comité politique et de sécurité
Le président / La présidente*